Vol. XLVI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 10 JANVIER 1917 — No. 11

ABONNEMENTS

Canada.............. $1.00 par année
Etats-Unis.......... 1.50 " "
Europe.............. 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE MANITOBA
Téléphone : Main 3377

L'UNIVERSITE

Langues mortes et langues vivantes

Ne nous faisons pas d'illusion : le conseil de l'Université n'a pas réglé pour longtemps, mercredi, la question du latin. Aussitôt que la législature aura reconstitué l'Université, on reviendra à la charge, et Virgile, Cicéron, Horace, passeront au rang secondaire des facultatifs. Regrettons-le, plus pour l'Université que pour ces grands auteurs classiques. Ils peuvent, ces auteurs, se passer plus facilement de l'Université du Manitoba que l'Université du Manitoba ne peut se passer d'eux. Ce n'est pas la première altercation qu'ils ont avec le Progrès !

Langues vivantes, sciences techniques, instruction pratique, voilà le cri des réformateurs. Or tout cela est possible, et même plus facilement possible avec du latin et du grec. Vous haussez les épaules ? Considérez la France et l'Angleterre, les deux pays d'où nous venons et dont nous tirons encore incontestablement la majeure partie de notre vie intellectuelle, de nos méthodes et de nos modèles. Ces deux contrées sont essentiellement classiques, elles l'ont été depuis des siècles, et leurs savants se spécialisent tous les jours davantage dans l'étude ardue des auteurs anciens. Cependant, est-il au monde deux contrées plus riches, plus puissantes, plus avancées dans tous les domaines de la science moderne ?

Les pays que nous venons de citer nous enseignent cette chose essentielle : il y a du temps pour toutes les branches de l'enseignement universitaire pourvu qu'on fasse une sage économie des heures et qu'on n'élève pas au rang de matières d'université des matières qui appartiennent à d'autres degrés de l'Enseignement.

Personne assurément ne prétend que le latin soit nécessaire à toute éducation. La finance, le commerce, les métiers, l'agriculture, qui produisent des hommes si remarquables, peuvent se passer, et se passent ordinairement, des auteurs anciens. Mais ces carrières, qui absorbent la majorité de toute population bien organisée, ne s'apprennent pas dans les universités.

Le domaine propre des universités c'est l'enseignement de la littérature, de l'histoire, de l'économie politique, de la philosophie, des sciences. Un bachelier-ès-arts qui n'a pas fait connaissance avec les auteurs latins et grecs, et surtout latins, possède un parchemin qui est une plaisanterie. On proclame que la chose est courante dans certaines universités américaines. On devrait plutôt observer que les meilleures universités se refusent énergiquement à cette innovation. Qu'on demande à la Sorbonne ou à Cambridge ce qu'elles en pensent.

* * *

La vraie doctrine, observée du reste par la plupart des grandes maisons d'éducation, c'est qu'il faut enseigner à l'élève deux langues vivantes : sa langue maternelle d'abord, et, ensuite, une autre langue moderne, celle qui peut lui être le plus utile. En Angleterre et aux Etats-Unis, cette langue additionnelle est le plus souvent le français ou l'allemand ; en France, c'est l'anglais ou l'allemand, ou l'italien ; dans l'Amérique du Sud c'est le français ou l'espagnol.

Et en plus de cet enseignement des deux langues vivantes, ou plutôt comme base à cet enseignement devrions-nous écrire, on ajoute le latin à peu près toujours, et le grec souvent. Car la maitrise des langues vivantes : anglais, français, italien, allemand, espagnol, ne se peut imaginer sans l'étude approfondie des racines mêmes de ces idiomes. C'est dans la langue latine et dans la langue grecque, et nulle part ailleurs, qu'on peut véritablement trouver l'exacte signification et la portée de nos vocabulaires modernes. C'est là qu'on va chercher les termes nouveaux dont la science a besoin ; c'est là que le langage s'éprouve et qu'on en acquiert la pleine intelligence. Précisément ce mot **intelligence** a été formé de ces deux mots latins, **intus legere**, c'est-à-dire **lire dans l'idée**. De **os** et **ratio**, bouche et raison, c'est-à-dire "**raison parlée**", est sorti le mot **oratio** ; il faut savoir cela pour posséder pleinement le sens du mot **orateur** et des autres composés de la même famille. Voyez le mot **negotior**, formé de trois mots : **ne ego otior**, qui signifient **je ne perds pas mon temps** ; d'où l'on conclut que le mot français **négoce** peut signifier non-seulement **des affaires**, mais bien d'autres choses pourvu qu'elles comportent du mouvement. Les écrivains de race authentique ne cessent de passer ainsi leur lexique au prisme. C'est une opération nécessaire. Nous qui ne pouvons que balbutier, connaissons au moins ce labeur ininterrompu qui donne au langage sa clarté, sa splendeur et sa fécondité.

Les universités sont les gardiennes de la pureté et de l'intégrité des langues. Que les universités de l'Europe occidentale et de l'Amérique oublient, ou mettent à l'arrière-plan, les langues-mères, et notre langage perdra immédiatement sa fixité, sa précision et son ampleur. Autant vaudrait supprimer les postulats et les axiomes en géométrie. Dire ces choses c'est proclamer des vérités de La Palisse. Si les intrépides réformateurs de notre université de Winnipeg hésitent à nous croire, qu'ils en écrivent à Kipling, à Balfour et à Rosebery en Angleterre, à Lavedan et à Bourget en France. Gladstone, qui fut longtemps premier-ministre du Royaume-Uni et qui par conséquent avait peu de loisirs, lisait cependant du latin tous les jours : il y voyait un aliment nécessaire à son éloquence, qui était du reste admirable. Les discours du président Poincaré, les articles de Barrès, les hymnes de Gabriele d'Annunzio sont imprégnés des œuvres antiques et l'on sent que c'est de là que vient toute leur virtuosité oratoire. Sait-on à Winnipeg, que M. G. W. Ross, l'ancien premier-ministre de l'Ontario, et qui fut en son temps l'orateur anglais le plus cultivé de sa province, était un latiniste convaincu ? Nous ne citons plus de noms, car la démonstration est faite depuis longtemps : pour connaître une langue, il faut la décomposer, en faire l'anatomie et la chimie. Les sciences expérimentales ne sont pas plus exigeantes là-dessus.

Et notez, s'il-vous-plaît, que tout ce qui précède n'est que de la linguistique, élémentaire et absolument sommaire. Le sujet comporte des aspects beaucoup plus vastes, et qui sont d'importance souveraine.

* * *

A-t-on le droit d'enfermer le jeune homme dans le cadre rétréci de la vie contemporaine et de lui fermer le domaine du passé ? Y pensez-vous, priver l'étudiant des discours de Cicéron et lui donner, en manière de substitution, l'éloquence de Tobias Crawford Norris. Supprimer les **Commentaires de César**, et les remplacer par l'**Histoire de Winnipeg** du Dr Bryce. Lâcher Tite-Live et lire les ouvrages de madame McClung. A-t-on réfléchi à tout ce que cela veut dire : mettre les langues anciennes au rang de matières libres ? Cela veut dire que le futur bachelier aura le droit de se priver de toutes les magnificences et de tous les enseignements que nous ont laissés les vieilles civilisations. Cependant tout l'art moderne s'appuie sur l'art ancien, toute la pensée moderne s'alimente de la pensée ancienne, toute la société moderne se modèle, en des parties essentielles, sur les institutions de Rome et d'Athènes. Notre jurisprudence est remplie de droit romain ; notre architecture est un thème continuel sur l'art architectural grec. Et que ne doit pas notre sculpture à la Statuaire antique? Et que dire de la littérature proprement dite? Si Shakespeare n'avait pas fait une étude approfondie des vieux textes, aurait-il pu écrire Jules César? Et Hugo, aurait-il enfanté sa Légende des Siècles, qui tire son inspiration de l'Enéide et des Georgiques? Il n'y a pas jusqu'à notre Musique et notre Théâtre qui ne se souviennent de l'art antique. Qu'y pouvons-nous faire ? On n'improvise pas une civilisation ; elle est toujours un prolongement d'autres civilisations et d'autres époques. Si nous tirions nos origines de l'Arabie, de l'Inde ou de la Chine millénaire, nos universités devraient, pour remplir leur vrai rôle, enseigner, non pas le latin et le grec, mais l'arabe, l'hindou et le chinois. Plus tard, dans les siècles à venir, d'autres sociétés, qui seront issues des nations française et anglo-saxonne d'aujourd'hui, étudieront le français et l'anglais pour les mêmes raisons que nous étudions nous-mêmes le latin et le grec.

Au reste ne nous plaignons pas. Nos ascendances dans la généalogie des peuples sont fort nobles, et nous-mêmes remplissons un rôle fort honorable. Nous sommes un chainon dans une belle chaîne. Nous continuons le mouvement de progrès dans la civilisation gréco-romaine. Cette civilisation c'est celle qui a fait sortir l'Europe de la barberie; elle a été pour les races humaines un instrument de formation qui a reçu la consécration des siècles ; cet instrument a fait ses preuves, il est efficace. Des novateurs veulent nous arrêter dans ce mouvement de progrès et nous lancer dans une direction contraire ; ce sont eux les réactionnaires, qui s'opposent à la marche en avant

Quand on parle de formation, pour nous hommes du XXème siècle et sujets britanniques, il s'agit de réaliser un type conforme à la civilisation particulière dont notre race et notre culture sont un épanouissement. Cette civilisation c'est la gréco-romaine. Elle est assez rapprochée de nous pour nous faire sentir toute son influence ; elle est assez éloignée pour avoir acquis la fixité et avoir passé par le travail d'épuration des siècles. Ce qui dans cette civilisation ne valait pas la peine de vivre est mort et tombé en poussière. Ce qu'il y avait de durable a survécu, la gangue est tombée, l'or nous est resté. Les civilisations égyptienne et phénicienne, par exemple, sont trop éloignées ; les civilisations d'Europe qui nous sont contemporaines sont trop près, elles subissent l'influence de nos sympathies et de nos antipathies et ne peuvent être l'instrument de culture de notre hémisphère.

Encore une fois, soyons heureux de notre lot : la civilisation gréco-romaine est supérieure à toutes les autres ; elle a produit les princes de l'esprit humain. Pourquoi lui tourner le dos ?

Noël BERNIER.

L'Hon. M. Sévigny

L'Hon. M. Albert Sévigny, orateur des Communes et député de Dorchester, succède à feu l'Hon. T. Chase Casgrain, comme ministre dans le cabinet Borden.

M. Sévigny est un orateur puissant, il est jeune, et il est compétent. Il fera un bon ministre Nous le félicitons donc très cordialement de son accession au pouvoir.

Il est à noter que les trois ministres français de Québec, MM. Blondin, Patenaude et Sévigny, sont de jeunes hommes—des hommes vigoureux aussi, et pas timides.

M. Blondin assume le département des Postes; M. Patenaude la Secrétairerie d'Etat et M. Sévigny, le Revenu.

Session Fédérale

On a fixé la date de l'ouverture du parlement fédéral au 18 janvier.

Session Provinciale

La Législature du Manitoba se réunira demain.

Service National

Saint-Boniface a répondu avec empressement au Questionnaire de la Commission du Service National. C'est ce qu'il fallait faire.

On a reproché au département de la Milice de ne pas avoir envoyé de questionnaires français en dehors de la province de Québec.

Or les questionnaires français ont abondé à Saint-Boniface. Et nous n'avons aucune raison de croire que le département les a refusés aux paroisses françaises qui les ont réclamés.

Affirmons notre droit à de la littérature officielle française. Et donnons-nous la peine de la demander. Ottawa ne se fait pas prier là-dessus quand on lui parle.

Il s'agit simplement de changer dans certains départements des habitudes qui étaient nées, sous tous les anciens gouvernements, de notre propre inertie nationale.

L'assemblée tenue mercredi à l'Ecole Provencher sous la présidence de Son Honneur le maire Howden a été bien réussie. Les orateurs ont été M. l'échevin Marion, M. H. Béliveau et M. Chapman.

Nous signalons avec plaisir que tout s'est bien passé à Saint-Boniface. On comprend la situation : ce n'est pas la conscription, c'est de l'organisation économique. Et sur le principe de notre participation à ce travail de guerre, ayons présente à la pensée cette parole de Son Eminence le cardinal Bégin: " Nous sommes justement engagés pour la défense du droit et de la saine liberté des peuples."

10ème anniversaire

L'*Action Catholique* célèbre son 10ème anniversaire. Nous souhaitons un succès toujours de plus en plus marqué au grand quotidien québécois. Aujourd'hui même nous reproduisons de ce journal un article qui montre quelle sûreté de main, quel tact et quelle vigueur président à sa rédaction.

La réponse des Alliés

(*L'Action Catholique*)

La réponse des Alliés aux tentatives insidieuses de l'Allemagne est celle que tout le monde devait attendre : elle établit à nouveau les responsabilités de la guerre, elle fait connaître le but des nations alliées, elle montre comment il est impossible de se fier présentement à l'Allemagne pour discuter sérieusement et efficacement de la paix.

Autant la manœuvre allemande avait dû s'envelopper de vague, de réticences, de fausses allégations, pour continuer de cacher ses intentions afin de tromper et, si possible, de diviser les adversaires qu'elle a soulevés contre ses monstrueuses ambitions, autant la réponse des Alliés est ferme et claire.

C'est l'Allemagne et l'Autriche qui ont voulu la guerre, qu'elles avaient soigneusement préparée, et qui ont repoussé tous les efforts tenaces et multiples faits par les quatre grandes nations de l'Entente pour maintenir la paix. C'est l'Allemagne surtout, qui jugeait son heure venue de réaliser son rêve pangermaniste et qui avait complété son organisation de la guerre, qui fit échouer, au dernier moment, une entente obtenue par l'Angleterre et la France aidées de l'Italie, entre la Russie et l'Autriche.

Quand l'Allemagne prétend aujourd'hui faire croire aux naïfs qu'elle avait à se défendre, elle ment comme ce monstrueux tyran d'Asie, Nabuchodonosor, dont il est parlé au livre de Judith, qui prétendait lui aussi devoir se défendre contre les peuples qui ne l'attaquaient pas, mais qui refusaient de se soumettre à la domination tyrannique qu'il voulait étendre de tous côtés. Ce roi d'Assyrie croyait aussi avoir la force, et donc le droit, de subjuguer les peuples qui l'entouraient, tout comme l'Allemagne.

Cette duplicité de l'Allemagne éclata plus manifestement dans la violation de la Belgique, et surtout dans le traitement inique infligé à celle-ci, depuis le début de la guerre, et aggravé encore, en ces derniers temps, par les déportations en masse des populations civiles, déportations accomplies au mépris de toutes les lois et de toutes les conventions, au mépris des promesses et des engagements donnés par les autorités allemandes à Son Eminence le Cardinal Mercier.

Comment traiter aujourd'hui avec des gens qui ont menti à tous leurs engagements et qui enveloppent encore de mensonges leur prétendue tentative de négocier la paix ?

C'est donc la guerre qui va continuer, terrible, puisqu'il n'y a pas d'autre solution pratique, pour le moment, étant données les dispositions de l'Allemagne, que de subir le joug allemand ou de continuer le repousser par des armes. La paix reste théoriquement possible, mais ce qui n'est pas encore pratiquement possible, c'est d'amener l'Allemagne à vouloir une paix *juste* et *équitable*, telle que recommandée par le Souverain Pontife.

Continuons de prier pour la paix dans la justice, que Dieu seul peut rendre au monde affligé, mais continuons aussi de soutenir la cause du droit, notre cause, qui est bien celle des Alliés.

La justice de cette cause vient de se manifester, une fois de plus, dans la manière fourbe dont les Allemands parlent insidieusement de paix, et dans la clarté et l'assurance de la réponse des Alliés à l'Allemagne. En luttant pour la victoire, nous luttons pour le triomphe de la justice, pour le rétablissement de la paix juste et durable.

L'honnêteté et la sincérrité du gouvernement d'Ottawa proclamées

Un jugement du juge Davidson qui est un témoignage de l'honnêteté du gouvernement Borden

Ottawa, 5. — Le gouvernement vient de recevoir de la part de sir Charles Davidson, commissaire enquêteur des achats de guerre, le plus beau témoignage d'honnêteté qui se puisse donner à aucun gouvernement. De fait, sir Charles Davidson, profitant de son jugement sur l'achat de sous-marins pour les côtes du Pacifique et de la vente de cartouches à l'Amirauté Anglaise, fait la déclaration suivante : Depuis le commencement de la guerre, il semble y avoir de la part des ennemis du gouvernement une disposition d'esprit de critique contre le gouvernement. On cherche de la corruption partout sans toutefois pouvoir en découvrir; c'est une déplorable tendance d'esprit. Dans toute cette enquête, je n'ai rien trouvé qui puisse mettre en doute en aucune façon la sincérité et l'honnêteté du gouvernement Borden. Sir Charles déclare dans son jugement qu'en ce qui concerne l'achat de deux sous-marins pour la défense des côtes du Pacifique, les prix payés ont été raisonnables. La décision de l'achat a été purement dans un but patriotique parce que la présence de sous-marins canadiens sur les côtes du Pacifique a empêché des navires allemands qui sillonnaient dans le moment les eaux canadiennes du Pacifique de faire une descente sur les côtes et d'exiger une rançon avant de se retirer.

Sir Charles Davidson, touchant à la question de la vente de trois millions de cartouches canadiennes à l'Amirauté Anglaise déclare qu'il exonère absolument le gouvernement. Il ajoute qu'aucun blâme ne peut être attaché à sir Sam Hughes qui a agi honnêtement en cette affaire; quant au Col. Allison, dit sir Charles, il n'a été nullement coupable de malhonnêteté en cette affaire, mais il n'a fait que toucher dans cette transaction, la commission ordinaire et régulière d'un agent.

Corbett et Fitzsimmons

(*Les Annales*)

Le 17 mars 1897, la petite ville de Carson-City, capitale du Névada, Etats-Unis, put s'enorgueillir d'une surpopulation extraordinaire. On y était accouru de tous les coins de l'Union, et des Anglais avaient traversé l'Atlantique ainsi que toute l'Amérique du Nord pour assister à la rencontre qui devait avoir lieu ce jour-là entre deux grands boxeurs, Jim Corbett et Bob Fitzsimmons. L'attrait de ce combat consistait en ce que Fitzsimmons, combattant de poids moyen, se mesurait "pour le titre" avec le champion du monde des poids lourds, fait rare dans les annales du *noble art*.

Les deux adversaires étaient donc assez différents. Corbett, champion invaincu depuis 1892, tout auréolé de victoires, mesurait un mètre quatre-vingt-cinq et pesait plus de quatre-vingt kilos et demi. Fitzsimmons, qui n'était grand que d'un mètre quatre-vingts, n'était lourd que de soixante-neuf kilos. Onze kilos et demi de moins que son compétiteur : gros désavantage dans une lutte où le poids a l'importance qu'on sait. Mais, terrible batailleur, Fitzsimmons avait couché à ses pieds tous les boxeurs de sa catégorie qui s'étaient mesurés à lui et il n'y trouvait plus d'adversaires.

Comme il arrive le plus souvent, des interviews prises par des journalistes experts, des racontars perfidement entretenus avaient créé une violente animosité entre les deux hommes et la rencontre promettait d'être animée.

A l'heure fixée, les combattants et leurs seconds se présentèrent dans le ring, au milieu d'une foule immense. Les paris allaient leur train et Corbett était le favori. Chacun acclama son champion ; ce fut, pendant deux minutes, un beau tapage auquel succéda le plus profond silence. L'impression se montrait généralement favorable à l'imposant champion des poids lourds tant il paraissait puissant, sûr de lui, tant ses mouvements étaient souples et aisés. Auprès de lui, bien que solidement musclé, assez mince pour sa taille, Fitzsimmons paraissait grêle presque.

L'arbitre ordonna aux seconds de quitter la lice et commanda : *Time !* Alors commença l'un des combats les plus fameux dans l'histoire de la boxe, seulement coupé, toutes les trois minutes, par un son de gong annonçant un repos d'une minute. Et ce furent des coups croisés, rapides comme la pensée, et des crochets subtils, et des directs "impressionnants", et des uppercuts opportuns, bref, une lutte magnifique. L'escrime de Corbett était savante entre toutes, mais celle de Fitzsimmons y savait répondre.

Tout d'abord, pendant les premières reprises, le champion des poids lourds prit le meilleur. Ses coups semblaient plus efficaces que ceux de Fitzsimmons, dont les attaques furieuses ne parvenaient guère à ébranler son pesant adversaire.

Et puis un moment vint où la chance flotta, parut hésiter et puis changea de camp. Infatigable, Fitzsimmons ne laissait point de repos à Corbett. Tout en ménageant savamment ses propres forces, il épuisait peu à peu celles de l'autre par des petits coups portés de loin, et incessants. Ces "jabs" sont assez peu dangereux, mais, constamment répétés, ils ne laissent pas d'énerver à la longue le combattant qu'ils harcèlent.

Une immense émotion secoua l'assistance quand, poursuivi et bousculé dans les cordes par l'obstiné Fitzsimmons, Corbett, harassé, chancela et parut un homme qui a pris trop de grogs. Ses mouvements se faisaient plus lents : il *bloquait* mal, n'esquivait plus, ripostait mollement, lui, l'escrimeur impeccable. Et, dans un corps à corps, on put voir que les deux hommes se parlaient.

Ce qu'ils disaient, en cette circonstance suprême, on l'a su depuis. C'était Fitzsimmons qui avait engagé la brève et cruelle conversation. Il n'avait point oublié les dédains ni les brocards dont l'avait publiquement bafoué son rival, lors des jours de polémique qui avaient précédé le combat. Dans une bousculade, Corbett, essoufflé, pliant, entendit une voix haletante, mordante, impitoyable qui lui disait à l'oreille :

— Eh ! bien, je vous tiens, maintenant; je vais vous aplatir !

Et le champion du monde répondit faiblement :

—Je le sais !

Peu d'instants après, Jim Corbett s'écroulait sous l'irrésistible *shift punch*, un coup au creux de l'estomac, qui était le coup préféré de Bob Fitzsimmons, que celui-ci cherchait à placer depuis le commencement et que celui-là avait évité plus de quarante fois au cours des quatorze reprises pendant lesquelles avait duré la rencontre. L'homme qui a reçu ce coup "voit le feu d'artifice", des sons énormes de cloches imaginaires emplissent ses oreilles: on dit alors qu'il "part pour le pays des rêves".

Le maigre poids moyen avait triomphé du colossal poids lourd. Le courage, l'audace et la ténacité avaient eu raison de la force.

En lisant ce récit, ne vous semble-t-il pas suivre le développement de la guerre unique, de la grande guerre, qui apparait soudain comme le catch de l'Alliance contre l'Entente ?

Observons, toutefois, que le vaincu de Carson-City était un combattant loyal et droit; on l'appelait volontiers "le gentleman-boxeur" et il était si joliment élégant que les Yankees l'avaient surnommé Pompadour-Jim. Il ne viendra à personne l'idée de surnommer le kaiser Pompadour-Michel. Ceci dit, tout de même, l'Allemagne est le champion des poids lourds, précédé de sa réputation colossale.

Mais l'Entente, tenace et adaptée, c'est Fitzsimmons, si rude jouteur, en dépit de ses apparences moins avantageuses. Les reprises se sont succédé. On a d'abord vu l'Entente en difficulté, mais tenant le coup avec entêtement, "encaissant" de pied ferme et ripostant à toute occasion, dès qu'un jour s'ouvrait dans la garde de l'ennemi. Le châtiment, ou, comme disent les dilettantes du noble art, la "punition" approche. Sans doute le terrible match n'est pas fini. Il y aura encore des surprises et des sursauts.

Mais le moment est déjà venu que l'Allemagne, poursuivie et bousculée dans les cordes paraît *groggy*. Le moment viendra sûrement que l'Alliance entendra la voix haletante, mordante, impitoyable de l'Entente lui dire :

—Eh ! bien, je vous tiens, maintenant; je vais vous aplatir !

Entendez la voix de son Bethmann-Hollweg et de son déplorable kronprinz; écoutez les aveux de ses prisonniers; lisez entre les lignes de ses journaux; lisez simplement les lignes qui s'échangent entre ses civils et ses soldats.

Oui, sans doute il n'est pas fini, le match terrible. Mais le moment de placer le *shift punch* viendra sûrement. Alors, des deux côtés, on entendra les cloches; mais, chez nous, ce seront les cloches du Nord qui sonneront, libres, dans l'air victorieux et léger.

Le militarisme allemand partira pour le pays des rêves et nous ferons en sorte qu'il n'en revienne jamais.

Maurice DONNAY,
de l'Académie française.

LA BONE ENTENTE

Cent Canadiens-français de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et autres villes québécoises visitent en ce moment la province d'Ontario. C'est ce qu'on a appelé la *Délégation de la Bonne Entente*. Il s'agit d'établir entre les Anglais d'Ontario et les Canadiens-français de Québec des relations meilleures que dans le passé.

Le premier-ministre d'Ontario, l'Hon. M. Hearst, a très cordialement souhaité la bienvenue à sir Lomer Gouin et à ses compagnons, lundi, à Toronto. L'Université de Toronto a conféré à sir Georges Garneau, de Québec, le titre de docteur-en-droit.

Puissent ces manifestations amicales être l'aurore d'une ère nouvelle !

Bien appliqué !

Nous lisons dans la *Gazette* :

"Les plus fortes manifestations de sentiment contre le travail de la Commission du Service National viennent des provinces anglaises et, au moins dans certains cas, de citoyens d'origine anglaise. Dans le Québec, les corps publics et les citoyens représentatifs qui ont exprimé, en français, une opinion, ont parlé avec considération du Service National. **La manie de représenter le Québec comme le seul membre récalcitrant et désagréable de la famille fédérale reçoit quelques heurts au contact des événements."**

"Le train de plaisir" à Letellier

Invité par M. le Curé Jutras, de Letellier, le Cercle LaVérendrye de l'A.C.J.C., de Saint-Boniface a été heureux d'envoyer le groupe d'acteurs pour y jouer le "Train de plaisir" et y jeter la semence d'un futur cercle. Donc, jeudi soir, le 4 courant, à 5½ hrs. p.m., tout le monde était à bord excepté Casgrain qui fut salué aux cris de "Vive Casgrain", le lauréat de la Tête de veau, lorsqu'il monta sur le train à St-Norbert.

Imaginez-vous que tous les figurants de la célèbre comédie avaient un train wagon spécial que le C. P.R. avait mis à leur disposition. Les passagers des wagons voisins en étaient tout réjouis, car ils voyagèrent gaiment jusqu'à Letellier: as-tu bien compris Tonin? Non, papa. Ah ! ça viendra.

A Letellier, la salle municipale était comble. On était venu nombreux de St-Joseph, de St-Pie et de St-Jean-Baptiste. La pièce a été enlevée, plus d'un rapporte que nos acteurs se sont surpassés, tant il y avait d'entrain. Landry, Goulet, Jutras, Bohémier, Bertrand, Prince, Birtz, Panneton, Brunelle, Ferland, etc., tout ce monde-là était en verve, virevolaille ! et ils furent chaleureusement applaudis.

Aux entractes, le camarade Beaupré a expliqué brièvement et clairement le but de l'A.C.J.C., son idéal, son œuvre, notamment au Manitoba. Son discours a été marqué au coin du sens pratique, religieux et patriotique. Le Rd P. Bleau a fait vibrer l'âme canadienne dans un pot-pourri qu'il a joué sur son violon. Le camarade Jutras nous a émus par la belle chanson de Botrel, "l'Ancien."

La séance s'est terminée par une allocution bien sentie par M. le Curé Jutras. Il a remercié et félicité les acteurs et l'A.C.J.C., en exprimant le désir de voir un cercle établi dans chaque paroisse, un cercle agricole agissant et conservant les traditions de nos ancêtres.

A l'issue de la soirée, les dames de Letellier ont servi un magnifique goûter aux acteurs et ceux qui sont restés dans la salle. Pendant le banquet, plusieurs discours ont été prononcés.

Au pied, au pied, au pied du président par le Rd Père Beaulieu, directeur du cercle, Ernest Gagnon qui en est le président, M. Jacques Parent et M. le Curé St-Amant, de St-Jean-Baptiste. Ce dernier a invité notre cercle d'aller les voir chez eux.

Invité par le camarade Brunet à prendre la parole, le Dr Cloutier, de Letellier a dit qu'il prêterait volontiers son concours à fonder un cercle à Letellier.

Somme toute, ce fut un succès et le Cercle LaVérendrye est heureux d'exprimer ses sincères remerciements pour l'hospitalité proverbiale des gens de Letellier qui ont désiré nous revoir pour les regaillardir.

Au dire de M. l'abbé Defoy, les membres du cercle ne sont pas partis sans connaissance.

—Communiqué.

La Traite des Blancs instaurée par les Allemands

Dans la Belgique occupée

Interview du Ministre de la Justice de Belgique

L'Echo de Paris publie (No du 9 novembre 1916), l'interview ci-après de M. H. Carton de Wiart, Ministre de la Justice de Belgique, sur les enlèvements, déportations et mises au travail forcé de nombreux civils belges par l'autorité allemande.

Il n'est que trop exact, a déclaré M. Carton de Wiart, que l'autorité allemande procède en Belgique dans toute la zone des étapes, à de véritables rafles d'hommes qui reproduisent, en les aggravant encore, les crimes commis il y a quelques mois, sous prétexte de travaux agricoles, dans les départements français envahis. Vers la mi-octobre un arrêté signé par le quartier-maître général Von Sauberzweig fut affiché dans nos communes des Flandres et du Hainaut. Cet arrêté stipule que toutes les personnes valides et qui recourent, elles ou leurs familles, à "l'assistance d'autrui", peuvent être contraintes de force au travail, même en dehors de leur domicile. L'arrêté ajoute que le refus de se soumettre à cette obligation sera puni d'un emprisonnement de trois ans au maximum et d'une amende de 10,000 marks ou d'une de ces peines seulement.

Pour comprendre tout ce qu'il y a d'abominable dans une telle contrainte, il importe de se rappeler que, par suite du départ de tant de Belges que le devoir militaire retient depuis plus de deux ans loin de leurs foyers et par suite du chômage presque complet de notre industrie, un tiers de notre population est assisté par les Comités de ravitaillement. Ceux-ci, grâce au concours du Gouvernement belge et des Alliés et à l'intervention des Etats-Unis et de l'Espagne, assument une charge énorme qui incomberait *stricto jure* au pouvoir occupant.

Aussitôt cet avis placardé, nos concitoyens visés par l'arrêté furent convoqués par masses, à Courtrai, à Gand, à Bruges, à Termonde, à Alost, ailleurs encore, dans des casernes, des entrepôts ou des usines vides. Ceux qui ne se rendirent pas volontairement à la convocation furent appréhendés à leur logis et conduits de force au rendez-vous. Pour la seule ville de Gand, ils étaient au nombre d'environ 3,000, comprenant non seulement des ouvriers, chômeurs ou non, mais quantité d'employés et petits patrons. On les examina, on les tâta comme on eût fait dans un marché d'esclaves. Les moins robustes furent écartés. Quant aux autres, on exigea d'eux qu'ils signassent un imprimé en langue allemande, par lequel ils s'engageaient à travailler sous les ordres de l'autorité allemande. Les moyens de pression habituelle furent employés: incarcération, menaces, privation de liberté et de nourriture, brutalités variées. Ils refusèrent. Malgré leur refus, ils furent enlevés et déportés pour des destinations inconnues. Chacun d'eux fut autorisé à se munir d'un petit trousseau et d'une écuelle. L'avis officiel qui les en informait ajoute textuellement,— admirable ironie !—"*On peut se munir d'argent !*"

Des trains entiers ont ainsi traversé la Belgique dans la direction de l'Est. Et l'on entendit, le long des voies ferrées, ces braves gens qu'on arrachait ainsi, sous la contrainte des baïonnettes allemandes, à leurs foyers, à leur famille et à leur pays, chanter en chœur, et sans se lasser, la *Brabançonne* et le *Vlaamsche Leeuw* (le Lion de Flandre) dont les premiers vers—je les traduis du flamand—sont à eux seuls, bien caractéristiques: "Ils ne l'auront pas, notre fier lion de Flandre !"

Un admirable "Chiffon de papier"

Tenez, nous dit M. Carton De Wiart, voici, entre plusieurs documents du même genre, un billet griffonné au crayon et signé par un de ces ouvriers. Il a été jeté par lui au passage du train dans un village du Brabant. Et dans sa simplicité et sa concision, ce "Chiffon de papier" est d'une beauté morale qui domine, à mon avis, tout l'orgueil de la Kultur allemande:

"Voor de Duitschers werken, nooit, of nog veel min onzen naam op papier zetten. Leve Albert, Koning der Belgen !"

C'est-à-dire: "Travailler pour les Allemands, jamais ! et moins encore leur signer quoi que ce soit ! Vive Albert, Roi des Belges !"

Ah ! les braves gens ! Nous pouvons être fiers d'eux,—et aussi de nos magistrats communaux, dont le monde connaîtra un jour tout l'héroïsme et le patriotisme !

Un beau type de Bourgmestre

Pour n'en citer qu'un exemple, voici ce qui s'est passé à Bruges:

Le Bourgmestre de cette ville, le Comte Amédée Visart de Bocarmé, est plus qu'octogénaire. Depuis 1868 il représente sa belle cité au Parlement Belge. Quand l'invasion atteignit Bruges, à la mi-octobre 1914, ce "maître de la cité", qu'entoure la juste vénération de tous, eut une réponse qui le peint tout entier. Il attendait l'ennemi à son poste, digne et prêt à tout. Les officiers allemands l'interpellèrent brutalement, en lui braquant le *browning* sous le nez, en guise d'argument. "Pardon", fit alors le Comte Visart, qui a les façons charmantes d'un seigneur de l'ancien régime, "pardon, Messieurs ! Vous êtes les plus forts. Vous pouvez, si vous le voulez, me faire fusiller. Mais étant donné mon âge et ma situation, j'exige que tout cela se fasse avec politesse."

Cet homme d'esprit et de cœur, qui avait ainsi si bien marqué, dès le premier jour de l'occupation, le contraste qui distingue un homme civilisé d'un individu qui croit l'être, se refusa, quand on les lui réclama il y a quelques semaines, à livrer les listes de ses concitoyens assistés par la bienfaisance publique. Ce refus lui valut d'être mi aux arrêts, avec ses échevins. De plus, la ville de Bruges fut condamnée à 100,000 marks d'amende par jour de retard. Un oberlieutenant du nom de Rogge qui est, paraît-il dans la vie civile, bourgmestre de Schwerin, fut nommé en remplacement du Comte Visart. Ce personnage s'empara aussitôt des listes et par ses soins des centaines d'ouvriers brugeois furent arrêtés. On les entassa dans des wagons et des fourgons, tandis que les femmes et les enfants, massés à proximité des trains, étaient brutalement dispersés par les patrouilles. Conduits d'abord à quelque distance de Bruges et contraints à construire de nouvelles tranchées, les pauvres gens qui se refusaient à un tel travail furent privés de toute nourriture, et beaucoup d'entre eux eurent l'héroïsme de tenir bon, malgré ce supplice, pendant deux et même pendant trois jours !

Des milliers de nos compatriotes ont déjà été ainsi arrachés à leurs foyers. Où sont-ils ? Quand reviendront-ils ?

Correspondance

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelque temps, régulièrement dans votre journal, chaque semaine, un de nos avocats *canadiens-français* annonce une vente forcée de propriété, *en anglais*, alors que, dans votre numéro du 3 janvier, des *avocats anglais*, MM. Munson, Allan, Hafner et Hobkirk, annoncent *en français* une vente du même genre.

Qu'est-ce à dire ?

UN ABONNE.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

TOTO

(Histoire d'un Chien de Guerre)

Au bord du trottoir, un homme en colère s'agitait entre deux béquilles; il avait une jambe coupée, la chéchia sur le crâne, la croix de guerre sur la poitrine, et il criait, en maintenant son équilibre d'une seule main, pendant que l'autre gesticulait avec indignation.

Auprès de lui, un chien à longs poils jaunes, trempé comme au sortir du bain, secouait, d'un mouvement frénétique, la boule de son torse et s'auréolait de gouttelettes. A quatre pas, un grand garçon se tenait immobile, un seau au bout du bras et la mine penaude entre une cuve pleine d'eau et un tas de mortier.

—T'as pas honte? criait le mutilé. Qu'est-ce qu'il t'a fait, ce chien-là? Espèce de propre à rien! Petite saleté! Cresson de feuillée! Qu'est-ce que tu fiches ici, embusqué, à te conduire comme un Boche?

Je m'approchai:

—Qu'est-ce qui se passe, mon brave? Qu'est-ce qui vous arrive?

—Il m'arrive que c'te petite vermine venait tout juste d'emplir son seau quand mon chien a passé, tranquille comme Baptiste; alors, pour faire le malin, il lui flanque une pochetée d'eau à travers le corps.

—J'savais pas qu'il était avec vous! fit le garçon.

—Alors, parce que tu crois que personne le défendra, tu cognes dessus? Eh bien, quoi! c'est des manières de Boche de prendre comme ça les gens en traître...

Ayant prononcé son verdict, il reprit aplomb sur ses béquilles, tourna le dos, et s'en alla, escorté du chien et de moi; chemin faisant, il m'expliquait:

"Cette bête-là, voyez-vous, on ne sait pas. Il y a des choses que, moi-même, je saurais pas dire. Il s'appelle Toto. Pas vrai. Toto? Oui, mon petit vieux, t'es mon Toto. Pour moi, voyez-vous, c'est pis qu'un frère; sans lui, je serais pas ici à vous parler, bien sûr, j'y serais pas. Tel que vous le voyez, il a fait toute la campagne, et à l'œil, encore, sans toucher son prêt: pour le plaisir d'être avec moi. Au jour de la mobilisation, j'avais rejoint mon dépôt, comme de juste; je laissais ma femme avec le gosse et notre chien. En repassant pour aller au front, voilà qu'on s'arrête à l'embranchement pour vingt-quatre heures. Un petit bleu, et ma femme s'amène; naturellement, elle apporte le môme et Toto. Ah! c'te fête! Y en avait que pour lui. Il voulait rien laisser au gosse. Ensuite, ils s'en vont tous les trois. Nous autres, rassemblament, et le poireau devant la gare, les trains qui partent chacun son tour. Notre tour arrive, je monte en wagon, et qu'est-ce que je revois sur le quai? mon Toto qui flairait des bottes et qui se faufilait en me cherchant. Je l'appelle, il grimpe d'un bond.

"Je te lâche plus", qu'il me dit. Et nous voilà partis pour la guerre! C'était le chien de la section. Il en a vu, vous pouvez me croire. Douze mois de tranchée en première ligne, ça compte dans la vie d'un chien. D'un homme aussi. On a beau être zouave: quand on barbotte là-dedans depuis douze mois, à recevoir l'averse et les marmites, et puis encore des marmites et encore l'averse, on ne pense plus à grand'chose: on n'a plus des tas d'idées dans la tête. Un cheval, un chien, un capitaine, tout chacun en prend pour son grade. Et faut pas me dire que, les bêtes, ça ne comprend pas de quoi il retourne. Les bêtes, ça ne cause de rien, mais ça devine tout. Une marmite, elles savent tout de suite que ça vous crève; un taube, elles savent que ça lâche des bombes. Toto, lui, il les entend venir dix minutes avant nous. Et ce qu'il les eng...! Sacré sale Boche! On lui a dit de plus aboyer, pour ne pas nous repérer. Alors, il n'aboie plus, mais il grogne: "Attention! ça va chauffer." Il a, comme qui dirait, un poste d'écoute dans le ventre. Une fois qu'il a averti, il sait qu'il n'a plus rien à faire: sa consigne est levée; alors, il vient se terrer, tout contre moi; pas derrière, bien sûr, il voudrait pas; à côté, pour avoir sa part.

Un jour, ça bardait si fort que la tranchée n'était plus tenable. Ordre d'évacuer: on se tire par les boyaux. Mais tout d'un coup, je vois plus de chien. Je l'appelle, je regarde. Pas de Toto. "Ben, je me dis, pauvre Toto, il a eu son compte, comme un copain. La section avait été ce qu'on appelle éprouvée. Tu parles! Arrivés au cantonnement, on se croyait de repos. Mais, va te faire fiche, une forte attaque se déclanchait sur un autre point, qui demandait du renfort. Comme par hasard, y avait là une bande d'autos: on nous fourre dedans, et ouste! On fait peut-être douze kilomètres, peut-être vingt, je sais pas, j'ai jamais su. On nous débarque dans un bois où les Boches voulaient prendre pied. Faut les faire déguerpir?? Ça va! Mais, ce qu'on a pris, au sortir du bois! Les mitrailleuses fauchaient, en terrain découvert. On les aura tout de même! On les a eus. Mais c'est là que je suis tombé: une balle dans la jambe et une à travers la poitrine.

"Je ne l'ai su que plus tard, quand je me suis réveillé. Il faisait nuit, j'avais mal, j'avais froid. J'ai senti que je m'en allais pour de bon. J'ai dit adieu à tout. J'étais mort, autant dire.

Mais, au petit matin, voilà-t-il pas que je ressuscite! On me farfouillait dans le creux de la main, et je sentais quelque chose de chaud contre moi. Je risque un œil, et qu'est-ce que je vois, au lieu du Père éternel? Mon Toto. Parfaitement, ce Toto-là! Ça vous la coupe? Il avait changé de pays, bouffé les kilomètres, sans carte d'état-major, tous les kilomètres, et trouvé le patelin, et moi dans le tas! Comment? On se le demande. Y a de quoi en faire des ronds de casquette...Moi, je vous dis ça: les bêtes, ça a des moyens que nous n'avons pas... Dès qu'il a vu que je bougeais, il s'est traîné sur le ventre, il me léchait le tournant de l'oreil, en me regardant l'œil, comme pour dire: "Je vais arranger ça, t'en fais pas!...

D'une tranchée à l'autre, on se tirait des coups de fusil, par dessus nous. Il bronchait pas. Mais, un coup, voilà qu'il se trotte. Vous croyez peut-être qu'il me plaquait? Il s'en allait dans la tranchée avertir les copains. Il leur a expliqué que j'étais là. Un truc à lui, et bien simple. Il arrivait: Bonjour la compagnie! Et, dare, dare, il se carapatait à fond de train, pour revenir à moi. Au bout d'une heure, il rappliquait encore. Il a recommencé son manège jusqu'à ce qu'on ait compris. Les Boches lui tiraient dessus: ça ne le gênait pas. J'en menais pas large, je pipais pas. Ça a duré deux jours et deux nuits. Pas moyen de venir me chercher. Enfin, la troisième nuit, deux brancardiers ont risqué le paquet: Toto les a conduits et ils m'ont traîné.

On m'a fichu la Croix de guerre. Avouez qu'il aurait droit au moins à la moitié? Aussi, des fois, je la lui mets à son collier, quand nous sommes seuls, pour ne pas vexer le monde. Mais ça remue et ça l'em... Il n'est pas fier. Pas vrai. Toto?

Edmond HARAUCOURT.

LE CLUB "LE CANADA"

Bien qu'un nombre respectable de membres et d'amis du club se soient rendus dimanche soir pour écouter la causerie que M. P. Lardon devait donner sur "Notre Club", la direction de cette société a jugé à propos, vu l'importance du sujet de remettre la chose. Des cartes d'invitation seront envoyées sous peu, indiquant la date à laquelle cette soirée aura lieu. Au pied levé, une très jolie séance musicale et récréative fut organisée dont les personnes présentes se souviendront avec plaisir.

Vendredi dernier, les gagnants de la partie de whist ont été comme suit:

Dames: 1er prix, une magnifique rose de corsage, importée de France, don de la maison Claude Denis, madame A. Gauvin. Consolation: madame Jos. Lamarre. Messieurs: 1er prix, un rasoir de sûreté, offert par M. Nap. Senez secrétaire du comité de jeux, M. S. Dugal; consolation: M. Eug. Bourgeault. Tombola, cocotier quadruple en argent, don de M. J. V. Robert, M. S. Dugal.

La prochaine partie de cartes aura lieu comme d'habitude demain, vendredi, à 8.3 hrs. du soir.

—*Communiqué.*

VENTE JUDICIAIRE

D'une Bonne Propriete de Ville

COUR DE COMTE DE ST-BONIFACE

Corbeil v. Brodeur et al

En vertu d'un ordre final décrétant vente, le dit ordre fait par Son Honneur le Juge Prud'homme de la Cour de Comté de Saint-Boniface, l'excellente propriété suivante sera mise en vente

PAR ENCAN PUBLIC

le samedi, 13 janvier, 1917, à midi, par François-Xavier Normandeau, à la Cour, Hôtel-de-Ville, dans la ville de Saint-Boniface, dans la Province du Manitoba:

Dans la Ville de Saint-Boniface, dans la Province du Manitoba, et consistant dans le Lot Vingt-Neuf (29) Bloc Deux (2), lequel lot apparaît sur un plan d'arpentage de partie des Lots Quatre-Vingt (80) et Quatre-Vingt-Trois (83) à Quatre-Vingt-Cinq (85) de la paroisse de Saint-Boniface, le dit plan étant enregistré au Bureau des Terres de Winnipeg sous le Numéro 974.

Telle vente sera sujette à une enchère réservée, qu'on fera connaître au temps de la vente.

La dite propriété porte le No 65 rue Jeanne d'Arc, Ville de Saint-Boniface; on dit qu'il y a sur la propriété une résidence en bois, à deux étages.

L'acheteur devra déposer entre les mains du vendeur ou de son avocat, au temps de la vente, la somme de $10.00 pour chaque $100.00 du prix d'achat; le reliquat du prix d'achat devant être payé le 13 février, 1917. Pour plus amples renseignements s'adresser à

MUNSON, ALLAN, HAFNFER and HOBKIRK,
Avocats du vendeur.

Daté à Saint-Boniface,
le 21 décembre 1916.

(Signé) L. A. PRUD'HOMME,
10-11 Juge de la Cour de Comté.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée

LES CONFERENCES à l'Union Canadienne

L'an dernier, la population française de Saint-Boniface et de Winnipeg a montré combien elle appréciait les conférences intéressantes qui furent données par Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, le Révérend Père Blain, S.J., le Révérend Frère Joseph, et Monsieur Noël Bernier, à l'Académie Provencher.

Grâce à cet encouragement, l'Union Canadienne a décidé d'organiser une série de conférences durant les mois de janvier, février et mars, de cette année. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a daigné accepter de donner la première de ces conférences, et il n'y a aucun doute que les Canadiens-français se rendront en grand nombre dimanche soir, le 14 janvier à 8 heures 30, dans la salle de l'Académie Provencher, pour entendre Sa Grandeur parler du "Devoir Electoral".

Il y aura foule; ceux qui désirent avoir les places du centre feront bien de se rendre de bonne heure. Les dames sont admises ; entrée gratuite. Plateau à la porte.

—Communiqué.

La réponse de l'Université

Par un vote de 37 à 6, le conseil de l'Université a décidé mercredi dernier de prier le gouvernement de faire passer par la législature une loi de refonte de la charte universitaire.

A Mgr Cherrier qui demandait des détails, le Dr Frank Allen a répondu que les détails étaient inutiles, et il a ajouté cette phrase caractéristique :

"We have as a council," he said, "entirely lost the confidence of the public, and the legislators should be given a free hand in the reorganization, since they are expected to support any progressive or expansive move for the future."

Le R. P. Féré, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface a proposé l'amendement suivant à la motion des réformateurs :

"That any reorganization should be "without prejudice to the present standing of the federated colleges and leave untouched the rights granted to the denominational colleges in the original charter."

Le conseil de l'Université a refusé d'accepter cet amendement, malgré les discours énergiques des représentants du Collège de Saint-Boniface.

Mgr Cherrier a résumé fidèlement la situation par ces paroles pleines de bon sens et de dignité : " Tuez-nous si vous le voulez, mais ne nous demandez pas nous suicider."

A une assemblée subséquente, le conseil s'est prononcé pour le maintien du programme actuel en ce qu'il a trait à l'étude des langues.

Chez Nous ET autour de Nous

On nous prie d'annoncer que les parties de cartes de l'Ecole du Sacré-Cœur recommenceront le mardi, 16 du courant.

M. et madame John P. Davis, qui étaient en visite chez madame Edouard Guilbault, de cette ville, sont retournés à Toronto hier soir.

M. le professeur Daven est parti lundi pour un voyage de quelques semaines aux Etats-Unis.

Madame Albéric Vandendriessche, de cette ville est partie dimanche pour Détroit, où son mari est déjà rendu depuis quelque temps.

M. Norbert Desrosiers, 499 rue DesMeurons, est parti dimanche pour St-Hyacinthe, où il entrera à l'emploi de son oncle, M. E. Lafrance, marchand.

Les élèves de l'Académie Provencher ont offert hier une très belle séance à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface. Nous noterons l'événement plus au long à notre prochain numéro.

Lundi matin, M.et Mme Félix Belot, 255 rue Kittson, avaient le plaisir de revoir leurs enfants: quatre bambins, dont le plus âgé a un peu plus de 10 ans seulement, et qui ont fait seuls le voyage de Lyon, France, à Winnipeg. Les petits voyageurs ont été les hôtes des lignes du C.P.R.

La première conférence de l'année, à l'Alliance Française, aura lieu le jeudi, 18 du courant, dans l'ancien Palais de Justice, rue Kennedy. Le conférencier sera M. Jules Collon. Sujet: *Le goût et les arts en France aux 17, 18 et 19ème siècle.* Partie concert : chant par madame M. L. Bessette; piano, Mlle Alma Lemieux.

Il y a changement d'heure pour l'arriver et le départ de la poste à Saint-Boniface. Le matin le premier courrier arrive à 7.30; le deuxième à 12.30; le troisième à 3 heures; départs pour Winnipeg à 8.30 a.m. 12.30 p.m. et 6.30 p.m. Pour Riel et Ritchot, les mardi, jeudi et samedi, à 11.30 a.m.

Est passé ici lundi, en route pour la France, et de retour de Calgary, le réserviste Georges de LaSalle, l'un des combattants de la Marne, d'Arras et de Verdun. M. de LaSalle a été à Saint-Boniface l'hôte de M. Geo. Chavannes, un autre brave réserviste en congé, et de M. le docteur Lachance.

Un autre Français, un manitobain qui vient de gagner la médaille militaire sur les champs de bataille de France: le soldat Robert Martin, de Saint-Claude.

Il y aura à l'hôtel Fort Garry, mardi et jeudi, les 17 et 18 janvier, concert au profit du Fonds de Secours Belge. Les principaux artistes seront : M. Nico Poppeldoff, l'éminent violoniste belge, madame Edythe Lever Hanes, madame McAdam Murray et M. W. Davidson-Thomson. A cette soirée il y aura aussi des tableaux vivants sur des sujets de guerre; thème: L'Angleterre et les Alliés. Ces tableaux seront préparés par la Winnipeg Operatic Society. Billets réservés $1.00 et 50 sous; entrée 25 sous. Les billets sont en vente à l'hôtel Fort Garry, aux principaux magasins de musique et chez les bijoutiers de Winnipeg.

Artisans Canadiens-français. — Partie de cartes chez les Artisans hier. Voici le résultat de cette partie. Prix des dames, gagné par madame L. A. Laurendeau; consolation, par madame C. A. Lambert. Prix des messieurs, gagné par M. le Dr Laurendeau; consolation, par M. T. Lavoie.

Prix de série :

Pour les dames, par Mme Baudette; consolation, par Mlle Richard.

Pour les messieurs: par M. Beaudry; consolation, par M. A. Phaneuf.

Artisans : Pour les dames : par Mlle Desourdis; consolation, par Mme T. Pelletier; pour les messieurs: par M. Beaudette; consolation, par M. O. Leclerc. Rafle, par Mme G. A. Maher.

Cette veillée s'est caractérisée par un programme très divers. Ainsi, à la suite de ces parties de cartes et des remerciements des officiers de la Société à ceux et celles qui avaient suivi ces concours, on passa une motion de condoléances à la famille du Frère Commune, le jeune brave mort sur le champ de bataille en France ; on passa aussi une résolution semblable à l'adresse de M. le vice-président A. Potvin, qui a perdu son père tout récemment. A cause de ces deux deuils, il a été décidé de voiler de crêpe la charte de la Société pendant un mois.

Le quatrième mardi de janvier, il y aura assemblée régulière et élection des officiers: à 8 heures p.m., salle Lavoie, rue Dumoulin.

Le R. P. Allard, O.M.I.

Le T. R. P. Allard, O.M.I., ancien vicaire général et ancien administrateur du diocèse de Saint-Boniface est mort ce matin à l'hôpital de Saint-Boniface.

Les funérailles auront lieu vendredi ou samedi, à la cathédrale.

Ce sera notre devoir, doux à remplir, de donner mercredi prochain une biographie de cet éminent et vénéré religieux qui fut pour nous un ami particulièrement cher.

M. le magistrat Royal

Monsieur le magistrat Royal est entré en fonction et a siégé pour la première fois mercredi en Cour de Police de Saint-Boniface.

Ils parlent français

(*La Vérité*)

Londres câble que le roi, la reine, deux princes et une princesse royale ont visité un hôpital où des soldats canadiens blessés se rétablissent : "Pendant cette visite, Sa Majesté s'est entretenue en français avec quelques soldats canadiens-français", dit le câblogramme. En voilà donc, écrit le *Devoir*, qui ne parlent pas seulement le *"Quebec French"*, ou le *"French-Canadian patois"*, mais qui ont pu parler en français avec leur roi, bien qu'il ait appris cette langue en Angleterre et qu'eux l'aient apprise au Canada. Encore une coupure à garder dans ses papiers, pour la faire lire aux gens qui s'imaginent que nous ne comprenons pas les Français et qu'ils ne nous comprennent pas.

MARIAGE

Lundi matin, à 8 heures, a eu lieu à la cathédrale le mariage de Mlle Louisa Beaucage, fille de M. et Mme J. Beaucage, de cette ville, avec M. Léon Bruyère, fils de M. Joseph Bruyère, d'Embrun, Ontario. Le mariage fut béni par M. l'abbé Gagnon. Pendant la cérémonie, il y eut magnifique musique par les Enfants de Marie. Après la cérémonie, réception chez M. Beaucage. L'heureux couple est parti pour un voyage dans les provinces de l'Est. Nos souhaits de bonheur.

Conférence de premiers-ministres

Aujourd'hui même les premiers-ministres des provinces canadiennes se réunissent à Ottawa pour établir si possible un mode uniforme de distribution de terrains aux vétérans de la guerre.

QUEBEC EST EN TETE

(*Le Droit*)

Il a longtemps été de refrain dans les provinces dites anglaises de notre Puissance, de chanter sur tous les toits et de faire dire à toutes les gazettes que la province française est la province la plus arriérée en fait d'instruction publique. A force de le crier et de l'écrire on en était venu à faire croire aux populations de ces provinces que nous étions des gens bien ignorants.

Faisant écho à ces déclamations et à ces articles, certains personnages et journaux français du Québec étaient en train d'en convaincre aussi bon nombre de Canadiens-français qui ne crurent mieux faire pour nous améliorer notre situation intellectuelle, que de partir en campagne en faveur de l'école obligatoire.

L'école obligatoire peut à première vue paraître bien avantageuse et promettre d'excellents résultats. Quand on nous parle de l'école obligatoire on nous laisse entendre, comme le mot veut le dire aussi, que tous les enfants seront obligés de fréquenter l'école régulièrement jusqu'à un âge assez avancé pour leur permettre de n'être pas de la classe des illettrés.

Entre la théorie et la pratique, on sait par expérience qu'il y a la plupart du temps tout un abîme. C'est ce qui existe entre l'école obligatoire et l'assistance à l'école ; l'expérience et les statistiques sont là pour le prouver amplement. Partout où on l'a imposée, elle n'a pas donné les résultats qu'on en attendait. Pour le prouver, pas n'est nécessaire d'aller chercher des chiffres aux antipodes de notre boule terrestre; pas n'est besoin d'aller consulter les statistiques des pays d'Europe; il nous suffira de rester bien au Canada et de faire une petite comparaison entre les deux provinces sœurs d'Ontario et de Québec, où nous trouvons dans la première l'école obligatoire et dans l'autre l'école d'assistance libre.

L'assistance scolaire en Ontario en 1913-14 n'était pas tout à fait 64 pour cent ; celle de Québec était de 75.25 pour cent dans les écoles catholiques et 76 pour cent dans les écoles protestantes.

Voyons maintenant le tableau comparatif de l'assistance scolaire dans les neuf provinces de la Puissance, proportionnellement à la population d'âge scolaire, publié par M. G. E. Marquis, chef du bureau des statistiques de la province de Québec. Ces chiffres sont d'une grande éloquence et devraient régler à tout jamais la question de l'école obligatoire comme moyen de forcer les enfants à assister à l'école. On y verra que la province de Québec arrive encore à la tête de ses sœurs :

Québec	80.65 p.c.
Colombie-Anglaise	78.77 p.c.
Ontario	64.66 p.c.
Nouveau-Brunswick	63.67 p.c.
Manitoba	63.08 p.c.
Nouvelle-Ecosse	62.06 p.c.
Ile du Prince Edouard	61.81 p.c.
Alberta	60.71 p.c.
Saskatchewan	58.10 p.c.

Si nous voulons en dehors de ces statistiques de 1914-15, faire une autre petite comparaison, nous trouverons encore que l'assistance libre n'est pas l'ennemie du progrès. Jetons un petit coup d'œil sur le recensement de 1911 et nous verrons que pour la période de 1901 à 1911 le pourcentage des illettrés à diminué de 5.05 dans la Québec pendant qu'en Ontario, il ne s'abaissait que de 2.24 pour cent.

Ces chiffres doivent suffire à nous convaincre que sur le point de l'efficacité d'instruction l'assistance libre n'a rien à envier à l'obligatoire, et que la province de Québec au point de vue de l'instruction publique, comme sous bien d'autres, n'est aucunement inférieure aux autres provinces du Canada.

Thomas POULIN.

LA GUERRE

Paris, 4. — Combats d'artillerie seulement sur le front ouest.

* * *

Les Allemands de Roumanie remportent de nouveaux succès dans la région de Brail. En Wallachie les troupes allemandes retraitent devant les Russes.

* * *

Paris, 5.—Le front français est relativement tranquille; les troupes anglaises d'Arras prennent quelques tranchées ennemies.

* * *

L'armée allemande a à peu près tout conquis le Dobrudja, Roumanie.

* * *

Gains russe dans les Carpathes.

* * *

L'empereur d'Autriche demande au pays d'intervenir en faveur de la paix.

* * *

Paris, 6.—Le front ouest est tranquille.

Nivelle adresse à l'armée française un ordre-du-jour où il promet la victoire pour 1917.

* * *

Le Dobrudja, (Roumanie) est est complètement aux mains des Allemands.

* * *

Paris, 8.—Combats d'artillerie sur le front belge et en champagne.

* * *

Les Russes font de l'offensive en Roumanie et forcent l'ennemi à reculer à quelques endroits.

* * *

L'Allemagne préparerait une nouvelle note de paix.

* * *

Parisfi 9.—Peu de nouveau sur le front ouest.

Les Russes font un gain local à Riga et les Allemands remportent un nouveau succès en Roumanie.

* * *

Paris, 10.—Combats d'artillerie sur le front ouest.

Bataille dans les lignes anglaises, à Ypres surtout.

* * *

L'Allemagne va cesser la déportation des Belges.

* * *

Les Russes font des progrès à Riga.

* * *

Les Alliés donnent 48 heures à la Grèce pour se conformer aux exigences de la note franco-anglaise.

OISEAUX MORTS

Au fortin militaire installé sur la grève
Anglaise, les chefs sont inquiets. La relève
Des aéros en chasse au-dessus du détroit
N'est pas complète encor. Ceux qui manquent sont trois
Avions sur les douze nefs de l'escadrille.
Le jour d'automne, bas, s'épaissit, et l'aiguille
Dit cinq heures.

Berger du fugitif essaim,
Au fond de l'horizon le guetteur cherche en vain,
Strié de gris, le brouillard blanc ondule à peine.
Rien n'apparait ; mais, tout à coup, sur les antennes
Du T. S. F., passe un léger frémissement ;
De l'aviso lointain c'est l'avertissement.

" Trois avions montés, disparus sur la côte
Près de Zeebrughe, en mer, pendant la marée haute."
Les soldats sont tapis, oisifs, au pied du fort.
Un officier descend et dit : " Mauvais rapport :
Trois avions perdus !... En tenue de parade
Vingt hommes pour le grand salut aux camarades."
Personne ne répond, mais au bord du chemin
Vingt hommes sont bientôt groupés, le riffle en main.

On part silencieux. Auprès de la jetée
L'estacade s'étend, des courants abritée.
Les hommes restent là, muets, face au levant
Couleur de cendre où s'estompe le flot mouvant.
" Fixe... en joue !" et déjà sur la mer sépulcrale
Vingt éclairs confondus jaillissent en rafale,
De légères fumées enroulent leurs frissons ;
L'officier dit : " C'est bien, et maintenant, garçons.
"For England ! For England !"

Là-bas, vers le flot glauque,
Le cri part de vingt poitrines et les voix rauques
Se mouillent d'un accent de poignante douleur.
Mais le chef, ralliant ses hommes :
" Haut les cœurs !
On saura les venger."
C'est l'oraison dernière !
Les crosses des fusils résonnent sur la pierre,
Et l'écho traine au loin leur martial accord
Sur la tombe liquide où sont les oiseaux morts.

Camille LE SENNE.

Ce que sera la carte française après la guerre

LE PROJET HENNESEY

Paris, 4.—La France de Napoléon qui fut organisée en 86 départements en 1799 sera changée en une France moderne, avec 18 régions législatives - administratives, après la guerre. Tous les hommes d'état sont en faveur de ce mouvement. Le projet est de concentrer pour détruire le système de décentralisation qui plongeait la France dans une bureaucratie routinière qui diminuait ses forces morales et politiques. Un projet de loi à cet effet a été introduit à la Chambre par M. Jean Hennesey, l'un des plus jeunes députés. L'introduction fut faite en 1913 mais aucune action ne fut prise, car M. Hennesey dut rejoindre son régiment. Il gagna au feu la médaille militaire et la médaille anglaise du D.S.O.

A son retour du front, par un compromis, il obtint qu'un comité de consultation économique fut nommé dans chacune des 19 régions militaires françaises. Les résultats furent excellents.

Les dix-huit régions administratives auraient pour points centraux les villes suivantes : Paris, Rouen, Rennes, Lille, Nancy, Nantes, La Rochelle, Bourges, Dijon, Bordeaux, Limoges, Clermont-Ferrand, Lyons, Grenoble, Toulouse, Montpellier, Marseille et Ajaccio.

Il dort depuis plus de 2 ans

Bordeaux, 28. — Le professeur Verger devant la société de médecine et de chirurgie a décrit le cas curieux d'un chanteur âgé de 31 ans, qui est en état de léthargie depuis vingt-sept mois. Le patient faisait partie des troupes mobilisées pour la bataille de la Marne. Il a disparu, mais a été retrouvée peu après en Bretagne, et depuis ce moment il dort, les paupières fermées, la respiration régulière, mais le pouls rapide. La description donnée par le professeur Verger, explique que le patient est sensible aux excitations, les stimulants produisant une faible réaction insuffisante cependant pour interrompre le sommeil, et il est possible de lui administrer de la nourriture liquide.

Le professeur Verger termine en disant que c'est un cas de léthargie hystérique, et qu'il est probable que l'homme se réveillera un jour et reprendra sa vie normale.

Le ravitaillement d'une armée

L'*Almanach Hachette* pour 1917, qui vient de paraître, nous apporte la suite si impatiemment attendue de cette "Histoire de la guerre" qui fut le succès de l'an dernier. Cette Histoire n'est pas une simple nomenclature de faits, c'est un tableau largement et magistralement brossé, un récit vivant et d'une admirable précision des opérations militaires qui se sont succédé sur tous les fronts depuis l'automne 1915 jusqu'à nos jours. Une multitude de cartes et d'illustrations (1,140) accompagnent ce texte qui met les opérations militaires et stratégiques à la portée de tous.

Dans sa partie encyclopédique, l'*Almanach Hachette* nous donne des renseignements précieux et d'un intérêt très attachant sur l'aviation et l'aéronautique, sur la chasse aux sous-marins, les marines de guerre, sur l'administration militaire, les insignes et les grades des armées alliées, sur les pensions des veuves, des orphelins et des mutilés de la guerre, etc. C'est à l'un de ses chapitres si bien documentés que nous empruntons les intéressants détails qu'on va lire sur l'intendance et le ravitaillement.

Une armée est un ventre qui marche

Après deux ans de guerre si l'on fait le compte de ce que l'armée française a dévoré du 2 août 1914 au 2 août 1916, on arrive à ces chiffres surprenants. L'*Almanach Hachette* pour 1917 a calculé qu'il a fallu :

Dixmillions de sacs de 100 kilos de farine nécessaires pour la fabrication d'environ deux milliards de rations de pain biscuité à 700 grammes ;

Un million de bovins représentant 250 millions de kilogrammes de viande abattue ;

1,600,000 moutons de France ou d'Algérie ;

170,000 porcs pour la fabrication de la charcuterie (boudin, saucisson, jambon, etc.) ;

97,500,000 kilos de sucre, 60,000,000 de kilos de café, soit 1 million de balles de 60 kilos ;

40,000,000 de kilos de légumes secs (haricots, pois, lentilles) ;

27,000,000 de kilos de pâtes alimentaires (macaronis, nouilles, vermicelles) ;

45,000,000 de kilos de conserves de bœuf dans 150 millions de boîtes "de singe" à 300 gr. ;

5,500,000 kilos de conserves de poisson en boîtes ;

7,000,000 de kilos de poissons salés ;

6,700,000 hectolitres de vin, dit "pinard" : une montagne de 3 millions de 350 mille bariques.

350,000 hectolitres de rhum ou eau-de-vie.

Pour la nourriture des chevaux et mulets, il a fallu envoyer sur le front pendant les deux premières années de guerre : 30 millions de sacs de 70 kilos d'avoine et 15,000,000 de quintaux de foin en balles pressées.

Les ressources de la France sont vraiment merveilleuses.

THEATRES

Walker.—Cette semaine " The Birth of a Nation", pour la dernière fois à Winnipeg. La semaine prochaine, vues animées, drame de Roméo et Juliette, deux représentations par jour, à 2.30 et 8.30 p.m..

Winnipeg, rue Notre Dame-ouest, Téléphone Garry 174—Acteurs permanents; matinées : les mardis, jeudis, samedis. Prix : 25c; le soir, les prix sont 15c à 50 cts. Cette semaine :

"The Shepherd of the Hills" ; la semaine prochaine, "Little Peggy O'More."

***Vaudeville Pantages*, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main : trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix: de 10 à 25 cts. Programme pour cette semaine :**

"Daisy Jerome"; Harry Rose ; les frères Morton; Amosos et Mulvey; Motor Madness; vues animées et orchestre.

A *l'Orpheum, rue Fort—Vaudeville* : matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs. ; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix : matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine :

"Revue de l'Orphéum", c'est-à-dire un assemblage très intéressant de morceaux de Vaudeville. En tête du programme "The Greater Morgan Dancers"; on dit les plus grands éloges de ces danseurs. Ils donneront ici "A Historical Roman Ballet" en trois parties; Maurice Burkhardt dans "The Thief"; Bennie et Woods, musique; Ryan et Lee, dans 'You have spoiled it'; Zeda et Hoot, dans "The Dragon and the Owl"; Henry Keene et Dorothy Mortimer, dans "The Final Decree", d'Angnes Scott ; Samaroff et Sonia, termineront la soirée.

DOMINION

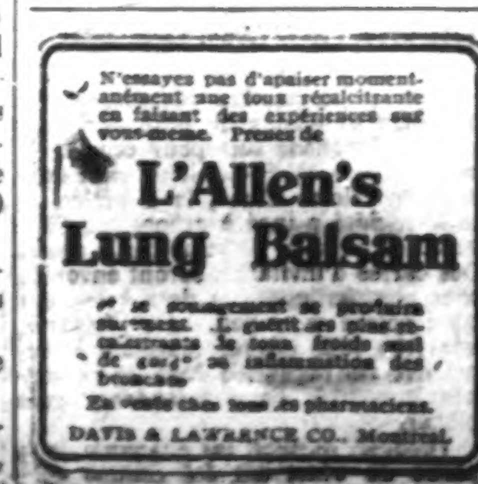
Marguerite Clark dans "Snow White" et "Sessue Hayakawa."

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs. Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry , les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.





PETITES ANNONCES

LA RUMEUR avait circulé il y a quelque temps que la Pharmacie Gordon-Mitchell ouvrirait une succursale à Saint-Boniface. Par arrangement M. R. A. McRuer est nommé représentant exclusif à Saint-Boniface des remèdes Rexall, et les vendra aux prix de Winnipeg.

ARGENT A PRETER. — $400.00. S'adresser 401 Somerset Block. Téléphone Main 2079.

SERVANTE.—On demande une servante. S'adresser à madame Alphonse Lemay, 169 rue Dumoulin, Saint-Boniface. 7-9

BONNE.—On demande une bonne pour avoir soin des enfants. S'adresser au No 35 rue Aubert, Saint-Boniface. 7

A LOUER.—Bonne et grande maison à louer à très bas prix, 122 rue Victoria, Saint-Boniface. S'adresser à Noel Bernier, avocat, 401 Somerset Block, Winnipeg.

BICYCLETTE—On demande à acheter une bicyclette d'une bonne fabrique et en bon ordre, pour jeune garçon de 10 ans. Dire le prix en écrivant à E., Bureau du "Manitoba".

A louer.—Maison moderne, 215 rue Notre-Dame, Saint-Boniface. S'adresser à J.-A. Hébert, 273½ avenue Portage. Téléphone Main 4576. 1-3

A louer.—Une bonne maison de 8 appartements, avec grand terrain pour jardin. S'adresser à C. A. Gareau, 410 rue du Collège, Saint-Boniface. 48

The Canadian Western Railway Company

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session par la "The Canadian Western Railway Company" d'un acte étendant le temps durant lequel elle peut commencer et compléter la construction du chemin de fer qu'elle a été autorisée de construire par le Chapitre 69 des Statuts de 1909.

Daté à Winnipeg, ce 2ème jour de ianvier A.D. 1917.

HOUGH, CAMPBELL & FERGUSON,
Winnipeg, Manitoba.
Avocats des réquérants.

11-16



A LA DISPOSITION DES PROPRIETAIRES

Les colonnes des petites annonces du MANITOBA sont à la disposition des propriétaires qui cherchent à louer leur maison. Pour quelques sous que vous coûtera votre petite annonce, vous aurez l'occasion de vous adresser à des milliers de personnes.